

## **LIGUE BURUNDAISE DES DROITS DE L'HOMME « ITEKA »**

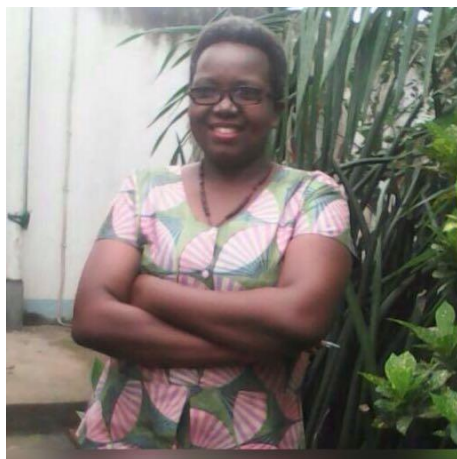
*Agréée par l'Ordonnance Ministérielle n°530/0273 du 10 novembre 1994 revoyant l'ordonnance n°550/029 du 6 février 1991*



« Est membre de l'Union Interafricaine des Droits de l'Homme et des Peuples (UIDH), est membre affilié de la Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme (FIDH), a le statut d'observateur auprès de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples et a le statut consultatif spécial auprès de l'ECOSOC. La Ligue Iteka est décentralisée en 17 fédérations et 32 sections».

***Bulletin hebdomadaire « ITEKA N'IJAMBO » n°210 de la Ligue Burundaise des Droits de l'Homme « ITEKA ».***

**Semaine du 13 au 19 avril 2020**



***En mémoire de Madame Marie Claudette Kwizera, trésorière de la Ligue Iteka, portée disparue depuis le 10 décembre 2015. De décembre 2015 au 19 avril 2020, au moins 551 cas de disparitions forcées sont parvenus à la Ligue Iteka.***

**TABLE DES MATIERES**

**PAGES**

*SIGLES ET ABREVIATIONS*.....3

*0. INTRODUCTION*.....4

*I.DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS, DES VIOLATIONS ET ATTEINTES AUX DROITS DE L'HOMME*..... 5

*I.1.DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS DU DROIT A LA VIE* ..... 5

*I.1.1.DES PERSONNES TUEES PAR DES POLICIERS*..... 5

*I.1.2. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES* ..... 5

*I.2. DES PERSONNES TORTUREES PAR DES IMBONERAKURE*.....6

*II. FAITS SECURITAIRES*..... 8

*III. CONCLUSION*..... 11

## **SIGLES ET ABREVIATIONS**

**AJAP** : Association pour une Jeunesse Africaine Progressiste

**CNDD-FDD** : Conseil National pour la Défense de la Démocratie  
-Front pour la Défense de la Démocratie

**CNL** : Congrès National pour la Liberté

**DPEFTP** : Direction Provinciale de l'Enseignement, de la  
Formation, Technique et Professionnelle

**FAB** : Forces Armées Burundaises

**FRODEBU** : Front pour la Démocratie au Burundi

**INSP** : Institut National de la Santé Publique

**MSD** : Mouvement pour la Solidarité et la Démocratie

**OMS** : Organisation Mondiale de la Santé

**OPC** : Officier de Police Chef

**OPJ** : Officier de Police Judiciaire

**SNR** : Service National de Renseignement

## ***0. INTRODUCTION***

Au cours de la période couverte par ce bulletin, des allégations de violations, des atteintes et des violations des droits de l'homme ont été enregistrées comme suit : au moins 4 personnes tuées dont 3 exécutées sommairement et 1 retrouvée cadavre, 1 torturée et 22 arrêtées arbitrairement.

Parmi les victimes enregistrées figurent 1 femme torturée et 1 une femme arrêtée arbitrairement.

Des Imbonerakure affiliés au parti CNDD-FDD, des administratifs, des policiers et des agents du SNR sont pointés du doigt comme étant des présumés auteurs de la plupart de ces violations des droits humains.

Parmi les victimes enregistrées figurent des membres du parti CNL, MSD et Sahwanya FRODEBU.

Ce bulletin relève des cas de tuerie, d'exécution extrajudiciaire, de tortures et d'arrestations arbitraires dans le pays.

Au cours de cette période, la Ligue Iteka a relevé des cas d'intimidations, de tentative d'assassinat, de gestion de la pandémie du coronavirus et des réunions du parti CNDD-FDD pour traquer des membres du parti CNL dans certaines provinces du pays.

## ***I.DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS, DES VIOLATIONS ET ATTEINTES AUX DROITS DE L'HOMME***

### ***I.1.DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS DU DROIT A LA VIE***

#### ***I.1.1.DES PERSONNES TUEES PAR DES POLICIERS***

##### **Trois personnes tuées en commune Matana, province Bururi**

En date du 15 avril 2020, vers le matin, sur la colline Rubanga, commune Matana province Bururi, trois personnes, Pascal Ninganza alias Kaburimbo, ex-FAB et ses domestiques, Désiré Ciza et Riyazimana ont été assassinées à leur domicile par des policiers commandés par OPC1 Thaddée Birutegusa. Selon des sources sur place, cet assassinat a eu lieu après une réunion tenue, la nuit du 14 avril 2020, par le commissaire régional sud, OPC1 Thaddée Birutegusa au chef-lieu de la commune Rutovu à laquelle participaient quelques policiers du commissariat de police région sud et ceux du commissariat provincial de Bururi. Selon les mêmes sources, cette même nuit, ces derniers se sont par la suite dirigés chez Ninganza à Matana et ils ont encerclé sa maison. Vers 6 heures du matin, ils se sont introduits à l'intérieur de sa maison et un des policiers a tiré sur les deux domestiques. Pascal Ninganza alias Kaburimbo qui est descendu du plafond où il s'était caché a été fusillé dans son salon par le Commissaire OPC1 Thaddée Birutegusa à l'aide d'un pistolet. Toutes ces personnes ont été directement mises dans un véhicule du type probox d'un chef de poste de police à Matana puis conduites vers une fosse commune qu'ils avaient creusée dans la localité. Signalons que cet assassinat a eu lieu après que Révérien Ndikuriyo, Président du Sénat ait déclaré plusieurs fois dans des réunions dont celle du 11 septembre 2019 en commune Marangara, province Ngozi que celui qui amènerait la tête de Pascal Ninganza alias Kaburimbo vivant ou mort aura 5 millions fbu de récompense.

#### ***I.1.2. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES***

##### **Un corps sans vie retrouvé en commune Ntahangwa, Bujumbura Mairie**

En date du 16 avril 2020, vers 5 heures du matin, au quartier Kiyange I, zone Buterere, commune Ntahangwa, Bujumbura Mairie, un corps sans vie du prénommé Célestin, chauffeur de taxi de type probox immatriculé JA 8371, père d'un enfant, habitant en zone urbaine de Kanyosha, a été retrouvé non loin des maisons d'habitation et d'une position policière. Selon des sources sur place, sur ce corps était posée une grosse pierre à la poitrine et la victime avait des blessures montrant qu'elle avait été tuée étranglée. Selon les mêmes sources, le corps de la victime a été récupéré par des policiers à bord d'une ambulance policière et conduit à la morgue de l'hôpital Roi Khaled. Six sentinelles veillant sur des chantiers des maisons en construction dans la localité ont été arrêtés par la police pour des raisons d'enquête.

## ***I.2. DES PERSONNES TORTUREES PAR DES IMBONERAKURE***

### **Une femme membre du parti CNL torturée en commune Mwakiro, province Muyinga**

En date du 17 avril 2020, vers 17 heures, sur la colline Kagombe, commune Mwakiro, province Muyinga, Emelyne Mukeshimana, membre du parti CNL, a été battue et blessée grièvement au niveau de l'oeil droit par Révérien Buregeya, responsable des Imbonerakure sur la colline Mwakiro, accompagné par Amisi Mayunga, Déo Hasabamagara et un certain Mbombogoro, tous Imbonerakure. Selon des sources sur place, la victime rentrait du marché quand elle a été arrêtée en pleine rue, accusée d'opposant.

## ***I.3. DES PERSONNES ARRETEES ARBITRAIREMENT PAR DES IMBONERAKURE, DES POLICIERS, DES AGENTS DU SNR ET DES ADMINISTRATIFS***

### **Une femme membre du parti MSD arrêtée en commune Gihanga, province Bubanza**

En date du 19 avril 2020, vers 9 heures, sur la colline et zone Buringa, commune Gihanga, province Bubanza Anne Sinzumusi, représentante provinciale du parti MSD à Bubanza, résidant à la 5<sup>ème</sup> avenue à Buringa, a été arrêtée par Eric Bintunimana, chef de poste de police se trouvant au pont de la rivière Mpanda, séparant la commune Gihanga, de la province Bubanza et la commune Mutimbuzi, de la province Bujumbura rural. Selon des sources sur place, Anne a été appelée au téléphone par ce chef de poste lui disant que le commissaire provincial de police à Bubanza a besoin d'elle. Selon les mêmes sources, arrivée à ce poste de police, elle a été embarquée et conduite au cachot du commissariat communal par Philippe Manirambona, commissaire communal de police à Gihanga. Le mobile politique est à la base de cette arrestation.

### **Un membre du parti CNL arrêté en commune Gihanga, province Bubanza**

En date du 19 avril 2020, vers 12 heures, Augustin Matata, membre du parti CNL et chargé de la sécurité au parti CNL en commune Gihanga, province Bubanza, a été arrêté par Eric Bintunimana, chef de poste de police se trouvant au pont de la rivière Mpanda, séparant la commune Gihanga, de la province Bubanza et la commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural. Selon des sources sur place, Matata a été appelé au téléphone par ce chef de poste lui disant qu'il est recherché par le commissaire provincial de police à Bubanza. Selon les mêmes sources, arrivé à ce poste de police, il a été embarqué et conduit au cachot du commissariat communal de police de Gihanga par Philippe Manirambona, commissaire communal de la police à Gihanga. Le mobile politique est à la base de cette arrestation.

### **Un membre du parti CNL arrêté en commune Musigati, province Bubanza**

En date du 15 avril 2020, vers 11 heures, sur la colline Kayange, commune Musigati, province Bubanza, Joseph Manariyo, représentant communal du parti CNL à Musigati, a été arrêté par des policiers du poste de police de la commune Musigati. Selon des sources sur place, Joseph a été accusé de rébellion. La victime a été conduite au cachot du commissariat provincial de police à Bubanza.

### **Un membre du parti CNL arrêté en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 13 avril 2020 indique qu'en date du 9 avril 2020, sur la colline 15<sup>ème</sup> transversale Maramvya, zone Maramvya, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, Thierry Ntabangana, membre du parti CNL, a été arrêté par Gaston Singora, chef de zone Maramvya en même temps responsable zonal des Imbonarakure. Selon des sources sur place, Thierry Ntabangana a été accusé par ce chef de zone de ne pas adhérer au parti CNDD-FDD. La victime a été incarcérée au cachot du poste de police de la même zone. En date du 14 avril 2020, ce chef de zone a fait sortir Thierry Ntabangana du cachot et l'a embarqué sur une moto avec un Imbonerakure Nshimirimana alias Shimwe vers le bureau de la commune Mutimbuzi. Selon les mêmes sources, Thierry a été remis à Joe Dassin Nkezabahizi, responsable du SNR à Mutimbuzi qui l'a embarqué à bord d'un véhicule d'un numéro d'immatriculation de la RDC vers le cachot du parquet de Bujumbura rural à Kabezi.

### **Cinq membres du parti CNL arrêtés en commune Kayogoro, province Makamba**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 13 avril 2020 indique qu'en date du 4 avril 2020, sur la colline Mayange, zone Bigina, commune Kayogoro, province Makamba, Jérôme Nsanzurwimo, Salvator Nzeyimana, Richard Manirambona, Berchimas Bizindavyi et Gilbert Ngomirakiza, tous membres du parti CNL, ont été arrêtés par des Imbonerakure sur ordre de Paul Rwajekera, chef de zone Bigina. Selon des sources sur place, ils ont été conduits au cachot du commissariat communal de police à Kayogoro et ils ont été accusés de collecter des contributions pour le compte de leur parti.

### **Quatre membres du parti CNL arrêtés en commune Mbuye, province Muramvya**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 13 avril 2020 indique qu'en date du 5 avril 2020, sur la colline Murehe, commune Mbuye, province Muramvya, Oswald Ndayisenga, Aaron Baranyizigiye, Tharcisse Nizigiyimana et Jean Claude Nduwimana, tous membres du parti CNL, originaires de la même colline, ont été arrêtés par des Imbonerakure du comité mixte de sécurité. Selon des sources sur place, ces victimes ont été accusées d'avoir tenu une réunion clandestine la veille, vers 20 heures, chez Innocent Niyonderetse qui était en possession d'une liste de mandataires du parti CNL pour les élections de 2020. Selon les mêmes sources, en date du 10 avril 2020, elles ont été conduites à la prison de Muramvya après avoir été détenues au commissariat communal de police de Mbuye.

### **Un membre du parti CNL arrêté en commune Gitaramuka, province Karuzi**

En date du 13 avril 2020, vers 20 heures, sur la colline, zone et commune Gitaramuka, province Karuzi, Tite Cewusi, représentant zonal du parti CNL, a été arrêté à son domicile et conduit au cachot de la commune par Manassé Bazishaka alias Ruhombo, chef de zone et représentant communal du parti CNDD-FDD, accompagné de Longin Ntakirutimana, Imbonerakure. Selon des sources sur place, Tite Cewusi était accusé d'avoir tenu une réunion illégale. Selon les mêmes sources, en date du 15 avril 2020, il a été transféré au commissariat provincial de police avant d'être libéré en date du 17 avril 2020.

## **Deux personnes arrêtées en commune et province Gitega**

En date du 15 avril 2020, au centre Gitega, Médard Kazungu, natif de la colline Karago, zone Rweza, commune Ryansoro, province Gitega, a été arrêté par le responsable provincial du SNR à Gitega et conduit au cachot du commissariat provincial de police en cette même province. Selon des sources sur place, Médard Kazungu était venu participer à une réunion organisée par AJAP et a envoyé un message téléphonique à Eric Niyomwungere, agent de la BRAGITA Gitega, voisin de sa colline natale pour lui informer qu'il avait un sac de vivres de la part de sa famille. Selon les mêmes sources, Eric était déjà arrêté et le message de Médard est parvenu au responsable du SNR qui détenait son portable.

## **Quatre membres du parti CNL arrêtés en commune Nyabihanga, province Mwaro**

En date du 16 avril 2020, sur la colline Buhogo, commune Nyabihanga, province Mwaro, Viateur Ciza, Prosper Ndayisenga, Jean Bosco Manirakiza et le prénommé Emmanuel, tous membres du parti CNL sur cette colline ont été arrêtés par des Imbonerakure de la colline Buhogo, accompagnés par ceux de la colline Miterama. Selon des sources sur place, ces quatre personnes ont été conduites au cachot communal de police à Nyabihanga, accusées de tenir une réunion clandestine. Selon les mêmes sources, ces Imbonerakure ont attaqué, arrêté et conduit au cachot de la police à Nyabihanga ces militants du parti CNL qui étaient en réunion sur la colline Buhogo. Après une nuit de détention, ils ont été relâchés en date du 17 avril 2020.

## **Deux membres du parti Sahwanya FRODEBU arrêtés en commune Muhuta, province Rumonge**

En date du 16 avril 2020, sur la colline Kazayanga, zone Matongo, commune Muhuta, province Rumonge, Ferdinand Nibigira, membre du parti Sahwanya FRODEBU et le représentant zonal dudit parti ont été arrêtés par la police et détenus au cachot de police à Gitaza. Selon des sources sur place, ils ont été accusés d'avoir anticipé la campagne électorale en distribuant des cartes électorales de ce parti aux membres de ce parti sur la même colline.

## ***II. FAITS SECURITAIRES***

### **Tentative d'assassinat d'un membre du parti CNL en commune Giharo, province Rutana**

En date du 16 avril 2020, sur la route Rutana-Makamba, Rémy Hakizimana, représentant des jeunes du parti CNL, en commune Giharo, province Rutana, a été enlevé, bouché à l'aide d'une colle à cuir et a été injecté des substances pour lui faire perdre connaissance. Selon des sources sur place, il s'est rendu à Rutana et au moment de son retour à Giharo, il a demandé un service à un véhicule qui passait et celui-ci au lieu de s'arrêter à Bugiga en commune Bukemba a continué la route à grande vitesse vers Kayogoro, en province de Makamba. Constatant qu'on lui refusait de descendre du véhicule au lieu convenu, il a écrit un message à ses amis qui ont alerté sur les réseaux sociaux. Selon les mêmes sources, il a été retrouvé par les siens le lendemain matin avec une bande sur la bouche au carrefour Gihofi- Muzye, commune Bukemba, province Rutana et il a été conduit à l'Hôpital de Gihofi pour les soins médicaux. A la sortie de l'hôpital, le soir du 17 avril 2020, Rémy a été arrêté par la police et détenu au cachot du poste de police à Bukemba pour des raisons d'enquêtes.



### **Deux membres du parti CNL séquestrés en commune Bugenyuzi, province Karuzi**

En date du 13 avril 2020, vers 10 heures, au centre de négoce, sur la colline Muyange, zone et commune Bugenyuzi, province Karuzi, Gérard Nkezubumwe et Pie Ciza, membres du parti CNL, ont été encerclés, séquestrés et rançonnés par un groupe d'Imbonerakure dirigés par Moïse Sunzuguru, Célestin Cewusi et Philbert Nimbona de la colline Gashanga de la même commune. Selon des sources sur place, Gérard et Célestin ont été accusés respectivement d'avoir terni l'image du parti présidentiel, injurié les Imbonerakure lors des disputes de la veille pour le premier et d'avoir dénigré les élections collinaires ayant eu lieu au mois de mars 2020. Ils ont été contraints de payer sur place une certaine somme de 23 000 fbu afin de les libérer.

### **Intimidation d'un avocat en commune Buhiga, province Karuzi**

En date du 16 avril 2020, vers 14 heures, au centre-ville de Karuzi, commune Buhiga, province Karuzi, Maître Emmanuel Nahishakiye, avocat conseil et chargé du dossier de trois membres du parti CNL arrêtés, le 12 avril 2020, à Muyange, zone et commune Bugenyuzi, province Karuzi a été intimidé par le prénommé Donatien, commissaire provincial de police. Selon des sources sur place, l'avocat était chez le procureur pour suivre les dossiers de ses clients lorsque le commissaire est passé et lui a signifié qu'il pouvait subir le même sort ou même être éliminé s'il n'arrêta pas de s'occuper des dossiers des membres du parti CNL.

### **Intimidation des personnes déplacées en commune Buhiga, province Karuzi**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 13 avril 2020 indique qu'en date du 6 avril 2020, sur la colline, zone et commune Buhiga, province Karuzi, des responsables communaux et provinciaux du parti CNDD-FDD dont Stanislas Manirakiza, représentant provincial dudit parti en même temps DPEFTP ont organisé une réunion dans le camp des déplacés de Buhiga où ils ont menacé des déplacés que si le parti CNDD-FDD ne gagne pas les élections dans ce camp, tous en seront chassés mais que si le parti gagne dans le camp, ils y resteront. Selon des sources sur place, lors de son discours, le représentant provincial de ce parti leur a déclaré qu'ils votent pour le CNDD-FDD ou pas, ce parti doit gagner les élections.

### **Intimidation contre des membres du parti CNL en commune Gashoho, province Muyinga**

Dans la nuit du 16 avril 2020, dans le quartier dénommé Carrière, colline Cihonda, commune Gashoho, province Muyinga, des Imbonerakure de cette colline ont jeté des pierres sur des toits des maisons des membres du parti CNL. Selon des sources sur place, ces Imbonerakure voulaient démolir une maison louée pour servir de permanence collinaire dont l'ouverture officielle était prévue le 19 avril 2020. Selon les mêmes sources, Désiré Bigirimana, administrateur de la commune Gashoho et Ernest Citeretse, responsable communal des Imbonerakure ont interdit aux membres du parti CNL l'ouverture de leur permanence qui devrait avoir lieu en date du 19 avril 2020.

## **Une réunion du parti CNDD-FDD pour traquer des mandataires du parti CNL en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural**

En date du 13 avril 2020, à la permanence communale du parti CNDD-FDD, sise à Kajaga, tout près du bar Miami beach, en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, Elysée Nindorera, secrétaire communal du parti CNDD-FDD à Mutimbuzi, a tenu une réunion aux représentants des Imbonerakure et des anciens combattants de ce parti à Mutimbuzi. Selon des sources sur place, à l'ordre du jour était inscrit un seul point qui est la traque des mandataires du parti CNL avant les élections du 20 mai 2020. Elysée Nindorera a ordonné aux participants de continuer à traquer ces mandataires du parti CNL à Mutimbuzi et a dit qu'une fois ces derniers sont tués, enlevés, arrêtés et emprisonnés, le parti CNDD-FDD en commune Mutimbuzi aura beaucoup de voix aux élections du 20 mai 2020.

## **Traque des membres du parti CNL se trouvant sur des listes des conseils communaux en province Bujumbura rural**

Une information parvenue à la Ligue Iteka indique qu'au mois de mars 2020, Nathanaël Nimbona, président de la CEPI Bujumbura rural, a divulgué des listes des membres du parti CNL inscrits comme candidats aux élections des conseils communaux en province Bujumbura rural afin de les traquer. Selon des sources sur place, seules les listes des candidats du parti CNL ont été données en cachette à Emmanuel Nkeshimana, secrétaire provincial du parti CNDD-FDD. Celui-ci les a distribuées aux responsables communaux du SNR, aux secrétaires communaux du parti CNDD-FDD et aux responsables communaux des Imbonerakure en province Bujumbura rural. Selon les mêmes sources, ces listes distribuées vont permettre d'identifier ces candidats en vue soit de les tuer, de les enlever ou de les arrêter avant les élections du 20 mai 2020. Rappelons qu'en date du 16 mars 2020, vers 21 heures, sur la colline Migera, commune Kabezi, province Bujumbura rural, Methuselah Nahishakiye, responsable du parti CNL et figurant sur la liste des candidats aux conseillers communaux a été assassiné par des jeunes de la milice Imbonerakure.

## **Gestion de la pandémie du coronavirus au Burundi**

Depuis le début de confirmation des cas de coronavirus, le Burundi a enregistré 1 cas de décès en date du 11 avril 2020 sur un total de 5 infectés. Selon des sources sur place, la recommandation de l'OMS consistant à la « multiplication des tests, au moins pour les personnes qui ont été en contact avec des cas avérés » est loin d'être suivie au Burundi où seulement l'INSP est le seul centre reconnu par les autorités burundaises disposant des moyens et des compétences pour diagnostiquer le virus du COVID-19. Jusqu'à ce jour, les mesures de prévention annoncées par le Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le Sida sont le lavage des mains à l'eau propre et au savon ou à l'eau chlorée. Le Gouvernement a fermé aussi l'aéroport international Melchior Ndadaye mais la circulation sur tout le territoire est observable de même que l'organisation des événements publics.

### ***III. CONCLUSION***

Des allégations de violations, des atteintes et des violations des droits de l'homme consécutives à la dégradation du contexte politique depuis le début de la contestation du troisième mandat du Président Pierre Nkurunziza continuent d'être enregistrées dans les différents coins du pays.

Des cas de tueries, d'exécutions extrajudiciaires, de torture et d'arrestations arbitraires continuent d'être relevés dans différents coins du pays.

Des cas d'intimidation et d'intolérance politique ont été observés dans certaines provinces du pays.

La gestion douteuse de la pandémie du coronavirus a tiré l'attention de la Ligue Iteka.

La Ligue Iteka s'insurge contre l'impunité des crimes qui est attribuée aux proches du parti CNDD-FDD. Des membres de ce parti impliqués dans différents crimes jouissent de l'impunité avec une complicité affichée des pouvoirs publics.